Chers collègues,

Plusieurs modules de la formation « **Accueillir les élèves à Besoins Educatifs Particulier** (BEP) » ont été suivis par des enseignants de l’établissement au cours des deux dernières années.

Les élèves BEP regroupent les élèves primo arrivants, en situation de handicap (déclaré ou non), présentant certaines maladies, précoce intellectuellement, présentant des troubles (du langage…) ou des difficultés liées à des problèmes psychologiques, éducatifs, etc…bref, tous les élèves qui sont en difficulté par rapport à l’apprentissage scolaire.

Il est important de « changer notre regard » afin de pouvoir accueillir ces élèves et de leur donner les possibilités d’évoluer et de progresser dans l’établissement, parmi les autres élèves. L’accueil de ces élèves nécessite un **travail d’équipe, un échange et un dialogue entre les différents éléments de l’équipe éducative** (enseignants, direction, élèves, parents, assistante sociale, personnel médical au besoin,…).

Les enseignants jouent un rôle primordial dans l’identification des obstacles à l’apprentissage des élèves BEP afin de trouver des solutions adaptées. C’est pour cela que vous est distribuée (casiers) une « Grille d’observation d’un élève » qui permet dans un premier temps de noter les faits observés (« ce qui ne va pas » : les attitudes, paroles…ex « *lorsque je donne la consigne, l’élève regarde au plafond au lieu de noter la consigne »* ou « *il ne peut pas s’empêcher de se lever de sa chaise»*) concernant un élève en difficulté afin par la suite d’identifier les obstacles et de proposer en équipe des solutions pour contourner ces obstacles.

Cette grille peut être utilisée en classe, par chaque professeur et remise au professeur principal avant le conseil des professeurs.

Lors du conseil des professeurs des décisions pourront être prises, en équipe, concernant les « enfants en difficultés » (entretien avec l’élève, avec les parents, aménagement pour l’élève dans le cours, PPRE, contrat, orientation vers du personnel spécialisé, médical ou autre…).

*Attention, l’enseignant n’est pas apte à diagnostiquer un trouble (il n’est pas médecin !) mais peut proposer ou orienter les parents vers un médecin généraliste qui fera un diagnostic.*

N’hésitez pas à rencontrer les enseignants référents pour leur poser des questions concernant ce thème. Beaucoup de documentation peut être mise à votre disposition (classeur au CDI) concernant l’accueil des élèves BEP (entretiens parents, élèves ; que faire lorsqu’un élève nous met en difficulté, l’estime de soi, les différents troubles et aménagements possibles en classe, et plein d’autres choses !!!)

Le groupe BEP cible son action sur les niveaux 6ème et 5ème (repérage des élèves primordial afin de mettre en place des actions le plus tôt possible), en partenariat avec les professeurs principaux concernés

Tous les collègues intéressés pour rejoindre notre équipe sont les bienvenus !

Les enseignants « BEP » : Agnès ZAOU, Magali TIOUKA-MORISSON